

PLAN D'ACTION 2023-2026

AXE 1 – VIE PÉDAGOGIQUE ET PROFESSIONNELLE

Priorité 1.1 Sensibiliser et informer les membres quant à leur pouvoir d'action en ce qui concerne les dossiers pédagogiques.

Priorité 1.2 S'assurer de la mise en place et de l'efficacité des comités conventionnés école, paritaires et ceux du STEEQ-CSQ;

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	ACTIONS POUR 2023-2024	Projections pour 2024-2025 et 2025-2026
<p>Mise en œuvre de pratique pouvant améliorer la place des élèves HDAA :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Faire connaître l'article 235 de la LIP; • Renseigner sur le rôle des mesures budgétaires dans la vie scolaire. 	<ul style="list-style-type: none"> • Former nos délégués sur divers enjeux pédagogiques; • Offrir des formations pour les membres des comités EHDAAs écoles; • S'assurer que les ressources nécessaires au soutien à l'élève en FP-FGA soient mises en place; • S'assurer que les ressources de soutien direct aux élèves soient maintenues selon les besoins, aux services de garde et lors des cours de spécialistes. 	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en place un comité de réflexion concernant nos actions syndicales en lien avec les élèves HDAA et voir à ce que la composition de ce comité soit représentative des acteurs travaillant auprès de ces élèves; • Poursuivre les démarches et la veille avec les CSS concernant le maintien des classes pour les élèves avec des besoins particuliers et voir à l'ouverture de nouvelles classes tenant compte des réalités des milieux ; • Former nos délégués sur les mesures budgétaires;

		<ul style="list-style-type: none"> • Recenser les enjeux professionnels qui influencent le quotidien de nos membres relativement aux élèves HDAA et les contraintes excessives.
<p>Mise en œuvre efficace des comités conventionnés :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Préciser le rôle de chacun des comités; • Faire comprendre l'influence de tous les comités conventionnés sur le quotidien dans le réseau scolaire. 	<ul style="list-style-type: none"> • S'assurer de l'affichage des procès-verbaux des rencontres des comités conventionnés; • Préparer un formulaire de mise en candidature pour la nomination des membres lors du premier CD de chaque année. 	<ul style="list-style-type: none"> • Clarifier le rôle des représentants syndicaux sur ces comités; • Mettre en œuvre les pré-rencontres des comités afin d'avoir une compréhension des dossiers qui seront discutés avec les CSS; • Mettre en place un outil de collecte d'informations ciblant certains enjeux à définir.
Mise en œuvre des aides à la classe	<ul style="list-style-type: none"> • S'assurer d'une compréhension commune avec les CSS; • S'assurer de la bonne répartition des heures, des besoins et des critères stipulés dans la convention collective 2023-2028. 	<ul style="list-style-type: none"> • Faire des séances d'information et de formation pour bien comprendre le rôle et la frontière des tâches; • Accompagner nos membres dans la bonne mise en place des aides à la classe.
S'assurer des services en francisation pour les élèves issus de l'immigration ou allophones		<ul style="list-style-type: none"> • Obtenir le portrait des nouveaux arrivants ayant besoin de services en francisation; • S'assurer que les services offerts répondent aux besoins.

AXE 2 – VALORISATION

Priorité 2 : Porter une attention particulière à faire reconnaître les corps d'emploi que nous représentons;

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	ACTIONS POUR 2023-2024	Projections pour 2024-2025 et 2025-2026
<p>Mise en œuvre du plan de valorisation pour la reconnaissance des corps d'emploi que nous représentons :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Personnel de soutien scolaire : <ul style="list-style-type: none"> ○ les emplois de soutien administratif, ○ les emplois de soutien technique et para technique, ○ les emplois du secteur manuel ✓ Personnel enseignant de la formation générale des adultes; ✓ Personnel enseignant de la formation professionnelle; ✓ Personnel enseignant secteur des jeunes. 	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en lumière la journée du personnel enseignant et journée du personnel de soutien scolaire; • Mettre en œuvre un comité local de la FGA pour réfléchir à des actions concrètes sur le territoire; • Publiciser les ateliers « feux de camp » de la FSE pour le personnel enseignant de la FGA; • Souligner la journée du militantisme. 	<ul style="list-style-type: none"> • Planifier la tournée de nos fédérations et de notre centrale sur le territoire; • Valoriser tout le personnel que nous représentons auprès de la population et sur tout le territoire. • Réaliser une ou des activités sur le territoire en lien avec la FGA; • Assurer une meilleure compréhension de la frontière des tâches entre différents corps d'emploi du personnel de soutien

AXE 3 – RELATION DE TRAVAIL

Priorité 3 : S'assurer de la mise en place des gains obtenus lors de la ronde de négociation.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	ACTIONS POUR 2023-2024	Projections pour 2024-2025 et 2025-2026
<p>Participer activement à la négociation nationale sectorielle et intersectorielle :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Impliquer les délégués et les membres tout au long du processus de négociation. <p>*CC E1 : convention collective du personnel enseignant **CC S3 : convention collective du personnel de soutien scolaire</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Outiller nos délégués sur les enjeux de la négociation; • Impliquer les membres dans une mobilisation qui mettra une pression sur le gouvernement; • Impliquer la relève; • Faire le bilan de la dernière mobilisation afin de bonifier nos façons de faire au STEEQ; • Faire un bilan de la négociation CSQ, FSE, FPSS avec nos délégués ; • S'assurer de la mise en œuvre des nouveautés dans les CC. 	<ul style="list-style-type: none"> • Faire un bilan de la négociation auprès des membres du STEEQ-CSQ; • Offrir une ou des formations pour les délégués et les substituts sur les nouveautés des CC E1 et S3, ainsi que pour les membres; • S'assurer de la bonne mise en place des nouveautés des conventions collectives.
<p>Réviser les arrangements locaux afin de s'assurer que ce soit en conformité avec les nouvelles conventions collectives;</p>		<ul style="list-style-type: none"> • Analyser la possibilité de faire une négociation locale (E1 et S3) • Voir à l'organisation et à la planification d'une possible négociation locale en lien avec les CC E1 et la S3.

AXE 4 – VIE SYNDICALE

Priorité 4.1 Favoriser l'implication et l'engagement syndical.

Priorité 4.2 S'assurer de mettre en œuvre un mécanisme de communication efficace avec les membres.

Priorité 4.3 Outiller nos délégués afin de les accompagner dans la mise en œuvre de la vie syndicale dans chacun des établissements.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	ACTIONS POUR 2023-2024	Projections pour 2024-2025 et 2025-2026
<p>Faire vivre nos conseils de délégués :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Outiller nos délégués; • Vitaliser le syndicat dans chacun des établissements en donnant les moyens à nos délégués de le faire; • Renforcer et stabiliser notre structure; • Simplification des outils. 	<ul style="list-style-type: none"> • Soutenir nos délégués dans leur rôle; • Numériser le cartable et le rendre accessible dans l'extranet. 	<ul style="list-style-type: none"> • Consultation auprès de nos délégués avant le conseil de délégués pour intégrer des points à l'ordre du jour répondant à la réalité des milieux; • Réflexion afin de créer un projet de mentorat pour nos jeunes délégués; • Réfléchir à une façon de faire afin de permettre à nos délégués d'avoir un lieu d'échange. Partage de la réalité, thème proposé, etc.
<p>Implication des membres et de la relève syndicale :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Accueillir et former les nouveaux membres de chaque Centre de services; 	<ul style="list-style-type: none"> • Réfléchir à la mise en œuvre de rencontres d'accueil pour l'année 2024-2025; • Impliquer notre relève syndicale afin de créer l'appartenance à leur organisation syndicale; 	<ul style="list-style-type: none"> • Revoir la pochette pour les nouveaux, mise à jour ou lien; • Planifier la tournée des établissements.

<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en place des activités sur le territoire; • Vitaliser l'organisation sur tout le territoire et auprès de tous nos membres; • Mettre au jeu notre comité des jeunes. 	<ul style="list-style-type: none"> • Implication de nos responsables du comité des jeunes pour vitaliser le lien avec la jeune relève. 	
Planification et organisation : <ul style="list-style-type: none"> • Congrès du STEEQ-CSQ, printemps 2026 		<ul style="list-style-type: none"> • Débuter la planification et l'organisation du Congrès.

Objectifs pour le prochain triennat adoptés au Congrès du STEEQ-CSQ, juin 2023.

1. Favoriser l'implication et l'engagement syndical;
2. S'assurer de la mise en place et de l'efficacité des comités conventionnés école, paritaires et ceux du STEEQ-CSQ;
3. S'assurer de mettre en œuvre un mécanisme de communication efficace avec les membres;
4. Outiller nos délégués afin de les accompagner dans la mise en œuvre de la vie syndicale dans chacun des établissements;
5. Porter une attention particulière à faire reconnaître les corps d'emploi que nous représentons;